

Maison-réclame de Pierre Gémy



CASSIS

Code et n° de la planche	CAS-CH1 - n°E-21
Nom	Bourg médiéval de Cassis
Type	Formes d'habitat spécifiques : centre historique
Quartier / Adresse	La Bourgade, Saint-Esprit et Capelette
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique

Le port de Carsicis a disparu après l'effondrement de l'Empire romain au V^e siècle. La population a commencé à se réfugier sur le promontoire pour échapper aux invasions des Burgondes et des Ostrogoths puis elle s'y est établie durablement pour résister aux incursions arabo-berbères au VIII^e siècle autour d'une forteresse («Castrum Carsicis»).

Une présence au pied du château est à nouveau attestée à la fin du XIV^e siècle : les textes font état du *burgus de Cassitis* qui annonce "La Bourgade" du XVI^e siècle. Cette petite agglomération où vivent les pêcheurs et les négociants est clôturée par de simples barrières (*barri*) qui suffisent toutefois à la corseter et à la comprimer pendant plusieurs siècles. Elle se contracte même entre le XIV^e et le XVII^e siècle : malgré une population accrue, pour des raisons économiques, elle reste figée et jalonnée par des bornages en pierre ("montjoies") jusqu'en 1687. Au XVII^e siècle, les quais du port sont un peu élargis et de nouvelles maisons plus hautes sont édifiées : on passe de maisons très basses à des immeubles d'un ou deux étages dont le rez-de-chaussée s'ouvre sur un atelier, une boutique ou un magasin de pêcheur. La construction de ces immeubles, souvent en copropriété et loués, est encadrée : un arrêt de 1677 interdit aux particuliers de construire sans en prévenir les consuls au préalable, spécifiant que ceux-ci "veilleront aux alignements".

Description de l'ensemble bâti

Typologie : ensemble de maisons implantées en rangs serrés sur une trame de parcelles étroites adossées les unes aux autres, constituant des îlots pleins ("ville remplie"), caractérisées par la répétition d'un même volume et créant une silhouette urbaine irrégulière mais contenue.

Aspect du bâti : maisons de village et petits immeubles datant essentiellement des XVIII^e et XIX^e siècles mais aussi de la première moitié du XX^e siècle, architecturalement homogènes, constituant des fronts bâtis sur rue, caractérisés par des façades sobres, nues et lisses, enduites et peu ornées (nombre limité d'éléments de modénature), à deux ou trois travées, percées de fenêtres hautes et étroites, fermées de volets persiennés, ouvertes d'une porte latérale, parfois précédées de degrés destinés à rattraper la pente (exemple : place Jean Jaurès).

Matériaux : appareil de moellon, pierre de taille (pierre froide pour les soubassements, pierre calcaire dure pour les chambranles et les linteaux), enduit.

Couverture : toit à un pan ou toit à deux versants, couverture sortante avec angles arrondis, génoises ; tuile ronde.

Épannelage : R+2 à R+3+étage d'attique.

Justification de la préservation

Le noyau historique de Cassis (La Bourgade) a conservé les caractéristiques de la ville du Moyen Âge et de ses extensions des XVII^e et XVIII^e siècles (quartiers du Saint-Esprit, quartier Capelette...) : cohérence d'ensemble, compacité du tissu bâti, hauteurs et volumes constants, épannelage régulier. La silhouette urbaine du port est discontinue mais elle donne, néanmoins, une impression d'harmonie et d'équilibre. La définition d'une enveloppe globale des volumes susceptibles d'être construits permet de ne pas rompre l'équilibre général. Le maintien d'un épannelage médian doit contribuer à maintenir l'effet scénique du premier plan (le "front de scène") et à maîtriser les travaux de réhabilitation et les opérations plus importantes au second plan (les "coulisses").

La protection porte sur la façade sur mer et sur son "épaisseur", le noyau médiéval élargi à ses abords immédiats.

Prescriptions spécifiques

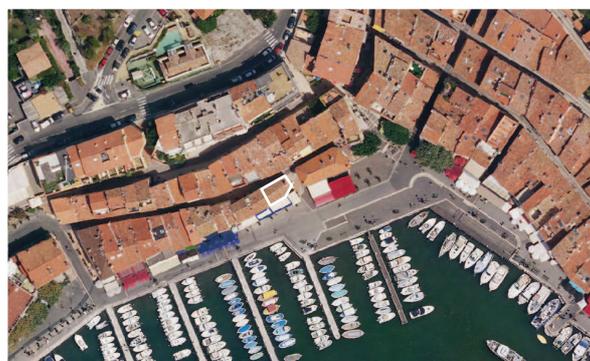
- Toute surélévation est interdite.
 - En cas de démolition-reconstruction ou de réhabilitation lourde, la hauteur de façade des constructions nouvelles doit être inférieure ou égale à la hauteur de façade des constructions d'origine augmentée de 50 centimètres.
 - Hors cas de démolition-reconstruction ou de réhabilitation lourde, la hauteur de façade des constructions nouvelles :
 - ne peut dépasser trois niveaux sur rez-de-chaussée (R+3, R+2+étage d'attique bas) et :
 - s'il existe des constructions mitoyennes, ne peut dépasser la hauteur de façade desdites constructions mitoyennes augmentée de 50 centimètres ;
 - s'il n'existe pas de constructions mitoyennes, doit être fixée de harmonie avec les hauteurs observées sur les constructions de la séquence architecturale, notamment afin de s'intégrer dans l'épannelage des immeubles de l'îlot.
- Pour conserver l'harmonie des lieux, seule la tuile ronde (ou tuile canal) est admise pour la couverture des toitures.



Code et n° de la planche	CAS-EC1 - n°E-21
Nom	Tribunal de pêche - Prud'homie de pêche de Cassis
Type	Patrimoine du commerce / des ports / de la navigation
Adresse	Quai Jean-Jacques Barthélémy
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La petite chapelle Saint-Pierre abrite depuis 1815 le siège d'une organisation de droit coutumier créée pour le partage équitable des ressources de la mer et la gestion communautaire de la pêche. C'est la communauté des pêcheurs de Marseille, la juridiction de ce type la plus ancienne de France, a servi de modèle.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : siège des prud'hommes des pêcheurs / Plan de masse : édifice rectangulaire (façade incurvée) implanté dans l'angle d'un îlot / Façade nue et lisse, à 3 travées, avec un balcon sur consoles / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille (chaîne d'angle harpée laissée apparente), enduit / Ornements : chambranle mouluré et tablette du linteau de la porte, grillage, baromètre placé dans une niche carrée / Couverture : toit à deux pentes, tuile ronde / Épannelage : R+2.</p>
---	---

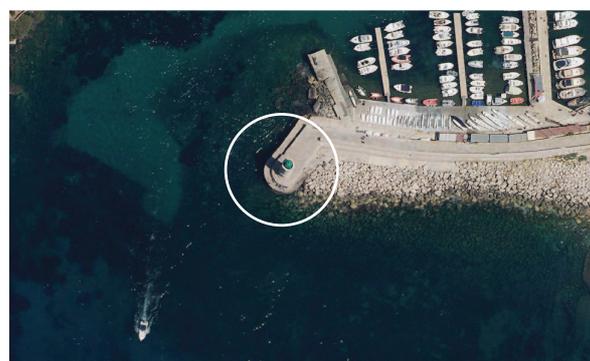
<p>Justification de la préservation</p> <p>La prud'homie des patrons pêcheurs constitue un système d'organisation très ancien et unique sur les côtes méditerranéennes françaises. Elle a une importance de premier ordre pour l'activité des pêcheurs professionnels. On en dénombre 33 réparties sur les côtes des régions Occitanie (11) et Provence-Alpes Côte d'Azur (18) et en Corse (4).</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses modénatures : tablettes des allèges, garde-corps en fer forgé du balcon, niche en plein cintre à droite de la porte, grillage, imposte en fer forgé portant l'oraison "S. PETRE ORA PRO NOBIS", fin larmier en zinc destiné à protéger le buste-reliquaire de Saint-Pierre. N.B. La statue du XVII^e siècle en bois polychrome protégée au titre des Monuments Historiques comme objet mobilier a été déposée pour la protéger des intempéries.</p>
--	---



Code et n° de la planche	CAS-EC2 - n°E-21
Nom	Feu oriental du môle neuf (ou du môle sud) - Phare du port
Type	Patrimoine du commerce / des ports / de la navigation
Adresse	Promenade Aristide Briand
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le feu oriental est situé sur la plate-forme du môle neuf, à 19 mètres de l'extrémité de celui-ci. Allumé le 1^{er} octobre 1880, il s'est agi d'abord d'un feu fixe rouge placé sur une cabane en tôle et montants en fer. Elle fut remplacée en 1915 par une tourelle en pierre. Le feu fut détruit en 1944. L'actuel feu vert a été mis en service en 1946.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : feu de port d'une portée de 9 milles installé sur une tourelle cylindrique blanche, à l'extrémité d'une plate-forme (à la tête du môle) / Élévation : 17 m au-dessus du sol / Matériaux : pierre de taille calcaire blanche.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'ouvrage est un élément remarquable du patrimoine des phares et balises.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EC3 - n°E-21
Nom	Phare du Bestouan
Type	Patrimoine du commerce / des ports / de la navigation
Adresse	15, avenue de l'Amiral Ganteaume
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Peu visible aujourd'hui - il est englobé dans un bâtiment -, ce phare constituait à l'origine un point focal à l'aplomb de la Grande plage de Cassis.	Description de l'ouvrage Typologie : phare / Structure : ouvrage de section tronconique surmonté par une galerie circulaire et un garde-corps en fer forgé / Matériaux : pierre de taille calcaire (gros appareil).
Justification de la préservation L'ouvrage est un élément remarquable du patrimoine des phares et balises.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.



Code et n° de la planche	CAS-ED1 - n°E-21
Nom	Bas-relief du Pélican, vestige de l'ancienne Charité de Cassis
Type	Élément décoratif
Adresse	12, rue Pierre Eydin - Quartier du Saint-Esprit
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique Cet élément de récupération est le vestige d'un hôpital-hospice fondé au XIV ^e siècle par la confrérie du Saint-Esprit. Cet établissement accolait une maison de charité qui distribuait du pain et prodiguait des soins gratuits et un hôpital qui hébergeait les passants démunis et les malades. Il fut transféré dans un autre quartier de Cassis en 1698.	Description de l'ouvrage Typologie : pierre sculptée en bas-relief faisant office de clef de voûte d'une porte, représentant un pélican les ailes déployées nourrissant ses trois petits dressés sur le nid : au Moyen Âge, à la suite de mauvaises observations et par ignorance, on croyait que le pélican se perçait la poitrine pour nourrir ses petits de son propre sang. C'est pour cette raison qu'il fut utilisé pour symboliser le Christ qui se sacrifie pour sauver les hommes et l'eucharistie / Matériaux : pierre de taille calcaire.
Justification de la préservation Le pélican est devenu le symbole de la charité (<i>Caritas</i> : amour de Dieu pour les hommes et par les hommes) mais aussi de l'amour paternel. L'institution qui se fixait pour but de secourir les faibles se nommait "Maison de Charité" et l'utilisait comme emblème. Ce motif est aujourd'hui assez rarement conservé ou visible dans les centres anciens.	Prescriptions spécifiques L'élément devra conserver sa composition. Dans le cadre d'une réhabilitation ou d'un projet, il doit être conservé sur place.



Code et n° de la planche	CAS-EE2 - n°E-21
Nom	École primaire Leriche Mistral
Type	Équipement public
Adresse	6, allée Paul Bérard, Les Mimosas
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>L'école Leriche a été construite dans les années 1920. La façade la plus ornée n'est pas la façade principale mais celle qui donne, à l'ouest, sur l'avenue du Docteur Agostini. Les autres façades ordonnancées sont animées par la couleur claire du mur de soubassement et du bandeau à l'étage auxquels répond le traitement de l'attique.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice en L (corps principal en léger retrait) / Façade ouest organisée en symétrie autour de la travée centrale, présentant cinq arches en arc plein cintre au RdC, trois baies et deux oculi ovales intercalés à l'étage - façade nord à 14 travées, nue et lisse / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Ornements : frise peinte et bas-reliefs, lettres en fonte "P" et "F" placées sur les grilles des oculi / Couverture : toit à deux pentes, croupes ; tuile ronde / Épannelage : R+1.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Les panneaux ornés de bas-reliefs moulés dans lesquels sont serties deux oculi donnent une impression de légèreté et de mouvement et évoquent les frises et les sarcophages romains antiques. Ces décors ont été réhabilités récemment par la commune.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : deux bas-reliefs en ciment moulé qui représentent, à gauche, un groupe de garçons se rendant à l'école en ordre dispersé, dirigés par un aîné ; à droite, des filles attendant la sonnerie de la cloche ou vérifiant leur cartable ; fresque panoramique filant sous l'égout et sur toute la longueur de la façade, au-dessus des tableaux, représentant la baie de Cassis, le château, le môle et les armes de la ville.</p>
--	---



Code et n° de la planche	CAS-EG1 - n°E-21
Nom	Église Saint-Michel, Saint-Roch et Notre-Dame de la Mer
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Place Saint-Michel et 2, rue Paul Mouton
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Au XVII^e siècle, suite à l'extension du village de Cassis au pied du château, une église plus vaste avait été édifiée pour remplacer celle du château. Son implantation dans une zone inondable s'étant révélée désastreuse (la voûte s'effondra en 1727), on dut en bâtir une nouvelle sur un site plus élevé et plus stable en 1859. Elle fut consacrée en 1867.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : nef unique à 5 travées (32 m de long, 18 m de large) ❶, accostée de chapelles latérales, cantonné d'un campanile carré ❷ / Matériaux : pierre calcaire de Cassis / Ornements : ❶ contreforts plats et d'angle, voussures du portail, corniches intermédiaires, modillons des rampants du fronton ❷ pilastres des angles et des baies en arc plein cintre, corniches, cadres des cadran / Couverture : ❶ toit à deux versants, tuile ronde - ❷ toit en pavillon surbaissé, tuile ronde.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>De style néo-roman, édifiée à l'emplacement d'une chapelle des Pénitents noirs, c'est la troisième église construite à Cassis. Elle a été restaurée en 1958 et sa coupole a été récemment remise en état.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EG2 - n°E-21
Nom	Ancienne chapelle Notre-Dame de l'Espérance
Type	Patrimoine religieux
Adresse	5, rue Lamartine
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique Chapelle édifiée en 1700, transformée en restaurant au XX ^e siècle.	Description de l'ouvrage Typologie : chapelle de confrérie / Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade sur rue ouverte de petites baies en arc plein cintre, avec une niche votive centrée au-dessus de la porte en arc plein cintre / Matériaux : appareil en blocaille laissé apparent ; briquettes (cadres cintrés), piédroits et arc en plein cintre de la porte en pierre calcaire de La Couronne / Couverture : toit à deux versants, deux rangs de génoise ; tuile ronde / Épannelage : R+2.

Justification de la préservation Patrimoine religieux / Architecture votive. Voir Préambule du volume N1	Prescriptions spécifiques La façade devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : clef de voûte martelée et petits chapiteaux sans ornement de la porte ; petites consoles soutenant la tablette de la niche inscrite dans un arc plein cintre accosté de petits pilastres et surmonté par un fronton cintré actuellement assez déterioré. Dans le cadre de travaux, la façade devra être à nouveau enduite. Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible.
--	---



Code et n° de la planche	CAS-EG3 - n°E-21
Nom	Chapelle Sainte-Anne
Type	Patrimoine religieux
Adresse	11, rue de Belloy
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Chapelle édifiée en 1870.	Description de l'ouvrage Plan de masse : nef étroite encastrée entre deux maisons / Façade nue et lisse, encadrée par deux pilastres moulurés, ouverte d'un portail en arc plein cintre surmonté d'un fronton brisé au tympan sculpté, percée d'un oculus ; le pignon est surmonté d'une corniche brisée / Matériaux : appareil en moellon, pierre calcaire de Cassis (seuil en degrés, mur de soubassement), pierre de taille (pilastres latéraux, chambranle du portail) ; enduit / Couverture : toit à deux pentes, tuile ronde.

Justification de la préservation Des nombreuses chapelles qu'a compté Cassis sous l'Ancien Régime et au XIX ^e siècle, c'est l'une des quatre qui subsistent aujourd'hui.	Prescriptions spécifiques La façade ne devra pas être dénaturée. Elle devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : tympan comprenant une croix accostée d'une palme et d'un rameau d'olivier et un phylactère plissé portant l'inscription "SAINTE-ANNE", moulures des voussures, petite rosace).
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EG4 - n°E-21
Nom	Maison de la dîme
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Angle des avenues Docteur Emmanuel Agostini et Victor Hugo
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Sous l'Ancien Régime, dans les villages, les entrepôts aux dîmes permettaient de stocker l'impôt qui portait sur les revenus agricoles collectés pour le compte de l'Église. Elle variait d'un évêché à l'autre mais aussi d'une paroisse à l'autre. La dîme de Cassis (grain, vin) appartenait au chapitre de La Major de Marseille. Le bâtiment a été édifié en 1710.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : entrepôt aux dîmes / Plan de masse : quadrilatère irrégulier formant l'angle aigu d'un îlot / Façade Est nue à 2 travées, percée de fenêtres en arc bombé au premier / Matériaux : appareil en moellon, pierre froide (soubassement), crépi / Ornements : bandeau, cadres, appuis, about de poutre représentant un lion bondissant / Couverture : toit à deux pans, tuile ronde ; large passée de toit, chevrons débordant sur des consoles sculptées / Épannelage : R+1+ attique.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Outre un intérêt historique, l'édifice présente une belle toiture caractérisée par une large passée de toit destinée à protéger les enduits de la pluie et à porter une ombre sur les logements du dernier niveau, et un bel arêtier sculpté. Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : bandeau filant, appuis de baie, chambranle en pierre de Cassis, larmier plat et imposte en fer forgé (chiffre en médaillon) de la porte tiercée, arêtier sculpté dans l'angle de la toiture. Dans le cadre de futurs travaux, l'enduit original sera restauré et les baies murées de la façade ouest seront rétablies.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EG5 - n°E-21
Nom	Ancien presbytère (Musée de Cassis)
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Rue Xavier d'Authier et place Baragnon
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Ancien presbytère édifié au début du XVIII^e siècle.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice de forme rectangle mais avec la façade Nord infléchie et la façade Sud creusée en quart de cercle / Façades nues et lisses, percée de baies de dimensions assez réduites (persiennes) ; la façade Nord est précédée par un petit seuil en degrés / Matériaux : appareil en moellon, enduit (les cadres des baies en pierre de taille sont modernes) / Couverture : toit à deux pentes, croupes, tuile ronde ; trois rangs de génoise / Épannelage : R+2.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'édifice a été très remanié pour abriter le Musée de Cassis mais il témoigne d'un bâtiment ecclésiastique ancien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses modénatures.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EG6 - n°C-70
Nom	Chapelle Notre-Dame-de-Santé ou Notre-Dame-de-Bon-Voyage
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Chemin de Notre-Dame - Port-Miou
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique	Description de l'ouvrage
Une première chapelle fut construite à la suite d'un vœu en 1649 sur l'emplacement d'un temple dédié à Promylus, la divinité protectrice des voyages. La statuette de "Notre Dame de Bon Voyage" était invoquée par les pêcheurs. Elle fut démolie en août 1845 car elle gênait l'exploitation de la carrière. La nouvelle chapelle date de 1848.	Plan de masse : édifice à nef unique / Façades nues et lisses avec une petite ouverture - façade principale organisée autour d'un portail et d'un oculus, emmarchement / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Ornements : chambranle de la porte en pierre calcaire, tablette au-dessus du linteau portant une croix, arc de décharge aujourd'hui laissé apparent / Couverture : toit à deux versants, tuile ronde.

Justification de la préservation	Prescriptions spécifiques
Située à l'entrée de la calanque de Port Miou, dédiée à la Vierge patronne de Cassis, c'est l'un des emblèmes de la commune. Elle fut rebaptisée "Notre-Dame de Santé" en 1720 lors de la grande peste : la population fit le vœu d'aller en procession chaque année le premier dimanche de juillet pour demander sa protection.	Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses modénatures.



Code et n° de la planche	CAS-EG7 - n°E-21
Nom	Chapelle Sainte-Croix en Jérusalem
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Montée de la chapelle
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique	Description de l'ouvrage
La chapelle votive Sainte-Croix en Jérusalem, de style néo-gothique, a été construite entre 1850 et 1852 sous l'impulsion du chanoine Coulin sur les ruines de l'Hermitage de Sainte Croix qui avait été détruit au cours de la Révolution.	Plan de masse : nef unique / Façade principale étroite, encadrée de pilastres d'angle surmontés d'un amortissement (croix), présentant de bas en haut, un seuil en degrés, un porche ogival avec voussure segmentée et trumeau, une rosace et un clocheton / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille (trumeau, voussure), enduit imitant la pierre de taille / Couverture : toit à deux pentes, chevet à trois pans ; zinc.

Justification de la préservation	Prescriptions spécifiques
Bâtie sur la crête d'une colline qui domine la ville, cette chapelle désaffectée fait partie du patrimoine local. Elle se trouve sur le terrain d'une propriété privée mais chaque année, le 14 septembre, elle est ouverte au public lors de "l'Exaltation de la Sainte-Croix".	Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux, ses éléments de décor : tympan, bandeau, lésènes de la corniche d'attique, larmier du clocheton, épis en forme de croix.



Code et n° de la planche	CAS-EG8 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de La Vierge
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Chemin du Coulet et avenue du Revestel
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée, Saint-Luc...</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Typologie : petit édifice religieux construit et fréquenté en remerciement d'un vœu exaucé, par dévotion ou par recherche de protection, situé au départ du chemin, adossé à un mur de soutènement qui rattrape la pente, composé d'un pilon (soubassement et socle de faible hauteur) accessible par des degrés et d'une niche ogivale fermée par un grillage qui contient une statue de la Vierge du XIX^e siècle / Matériaux : maçonnerie, arc en brique, crépi.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édifices qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EG9 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Saint-Louis / de l'Enfant Jésus de Prague
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	5, avenue de Provence
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie et fréquentés par dévotion ou par recherche de protection, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint. La plaque indique encore "SAINT-JÉRÔME" mais c'est une statue de l'Enfant Jésus de Prague qui occupe actuellement la niche.</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Typologie : édifice religieux situé au départ d'un ancien chemin, adossé à un mur de soutènement / Structure : pilon de faible hauteur surmonté d'une niche ogivale couverte avec un toit en pierre de même forme, fermée par une grille ogivale et contenant actuellement une statue de l'Enfant Jésus couronné et soutenant le globe terrestre de sa main gauche, support à la dévotion des Carmes envers l'enfance du Christ / Matériaux : maçonnerie, pierre de taille, enduit.</p>
---	--

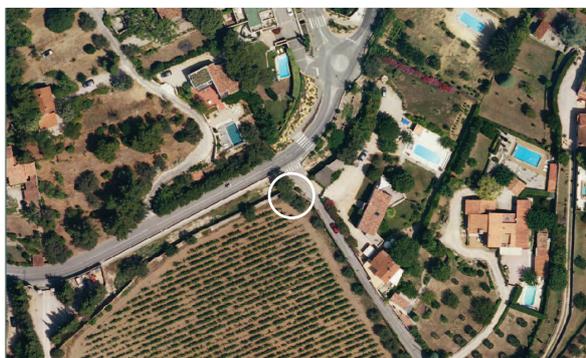
<p>Justification de la préservation</p> <p>Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édifices qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EG10 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Saint-Joseph
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Chemin de Saint-Joseph et avenue de Provence
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée, Saint-Luc...).</p>	<p>Description des ouvrages Typologie : petit édifice religieux construit et fréquenté en remerciement d'un vœu exaucé, par dévotion ou par recherche de protection, situé à carrefour de deux chemins / Structure : ouvrage d'un socle de faible hauteur, d'une niche en forme en mitre, couverte d'un toit à deux pans de même forme, fermée par une grille, contenant une statue de Saint-Joseph tenant un globe à la main / Matériaux : maçonnerie, pierre de taille, enduit.</p>
---	---

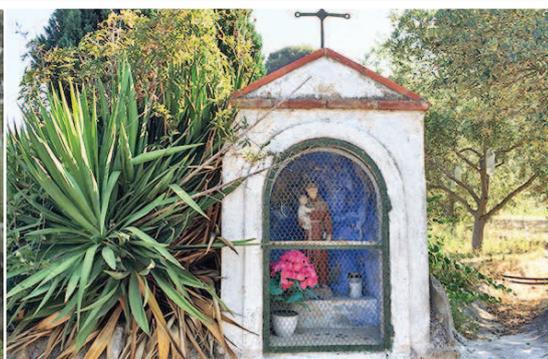
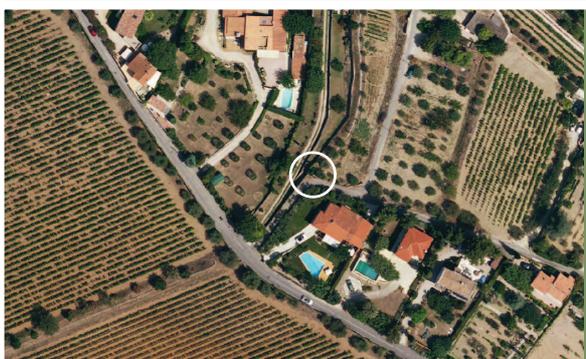
<p>Justification de la préservation Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édicules qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EG11 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Saint-Antoine de Padoue
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Limite d'une parcelle du Clos Saint-Antoine, chemin de Saint-Joseph
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée, Saint-Luc...).</p>	<p>Description des ouvrages Typologie : édifice religieux construit par dévotion ou par recherche de protection, situé au bord d'une étroite voie privée accessible depuis le chemin de Saint-Joseph, édifié sur un mur de clôture en blocaille / Structure : ouvrage constitué d'une niche en arc plein cintre couverte d'un toit à bâtière surmonté par une croix, fermée par un grillage et contenant une statue de Saint-Antoine de Padoue portant l'Enfant Jésus / Matériaux : maçonnerie, brique (rampants), enduit.</p>
---	--

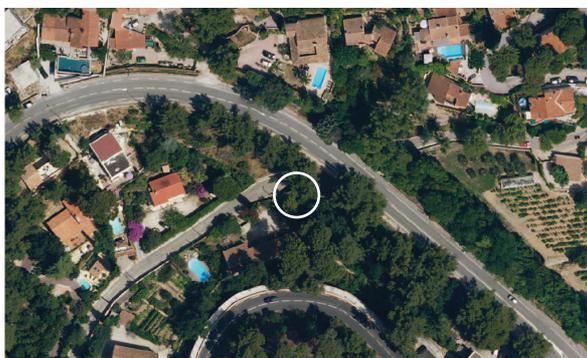
<p>Justification de la préservation Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès des saints thaumaturges réputés conjurer la peste, Lazare, Roch, Charles et Antoine de Padoue. Ces édicules qui jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (fronton brisé en ligne de brique, croix en fonte). Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EG12 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Saint-Charles Borromée
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Avenue du Docteur Yves Bourdes - Quartier des Janots
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée, Saint-Luc...).</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Typologie : petit édifice religieux construit par dévotion ou par recherche de protection, situé au bord de la voie, intégré dans un mur de clôture / Structure : ouvrage composé d'un pilon (soubassement et socle de faible hauteur) et d'une niche en arc plein cintre, terminée par un toit à deux versants arqués qui forme un fronton aux rampants concaves, et contenant une statuette de saint qui n'est pas d'origine / Matériaux : maçonnerie, crépi.</p>
--	--

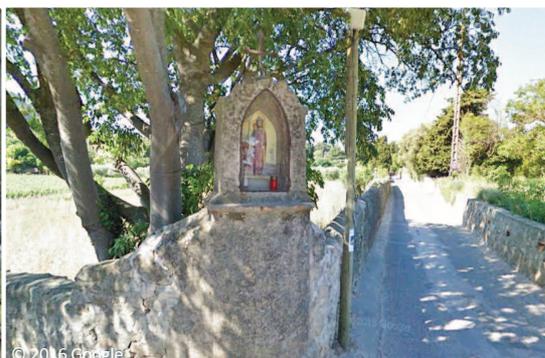
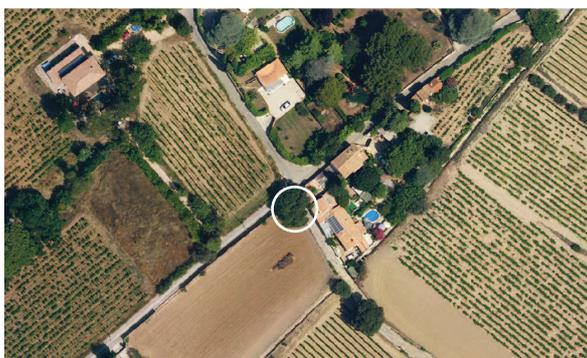
<p>Justification de la préservation</p> <p>Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de saints thaumaturges réputés conjurer la peste, Lazare, Roch et Charles Borromée, archevêque de Milan qui s'illustra pour son dévouement pendant la peste de 1576.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EG13 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Saint-Lazare
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Chemin de La Douane et chemin des Janots - Quartier des Quatre Coins
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée, Saint-Luc...). Il a été restauré en 1930.</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Typologie : petit édifice religieux construit et fréquenté en remerciement d'un vœu exaucé, par dévotion ou par recherche de protection, situé à la croisée de deux chemins, intégré dans l'angle d'un mur de clôture / Structure : ouvrage composé d'un pilon (soubassement et socle de faible hauteur) et d'une niche ogivale surmontée d'une croix en fer forgé et fermée par un grillage qui contient la statue de Saint-Lazare / Matériaux : maçonnerie, crépi.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édicules qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EG14 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Saint-Vincent
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Chemin de Saint-Vincent et avenue des Albizzi
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée...). Celui-ci a été restauré en 1973 et en 1999.</p>	<p>Description des ouvrages Typologie : édifice religieux construit par dévotion ou par recherche de protection, situé au bord du chemin / Structure : ouvrage composé d'un soubassement, d'un fût carré de faible hauteur et d'une niche rectangulaire, terminée par un toit à deux versants (composition pyramidale) surmonté par une croix en fonte, et contenant une image de Saint-Vincent, le patron des vignerons auréolé à la feuille d'or, protégée par une grille en fer ornée de feuilles de vigne / Matériaux : maçonnerie, crépi.</p>
--	--

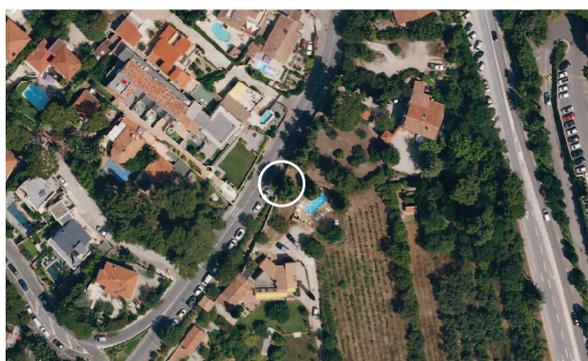
<p>Justification de la préservation Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édifices qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EG15 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Notre-Dame des Sept Douleurs
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Avenue Auguste Favier - Super Cassis
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Luc...). Celui-ci a été créé en 1854 et restauré en 1930 par Sylvain Coste.</p>	<p>Description des ouvrages Typologie : édifice religieux construit par dévotion ou par recherche de protection, situé au bord de la voie, encastré dans un mur de clôture / Structure : ouvrage composé d'un pilon (soubassement et socle de faible hauteur) où sont peints un chiffre et la date "1854", d'une corniche galbée et d'une niche ogivale surmontée par une croix en fer forgé ajourée qui contient une image de la Vierge protégée par un grillage / Matériaux : maçonnerie, pierre de taille (parement), enduit (niche).</p>
--	--

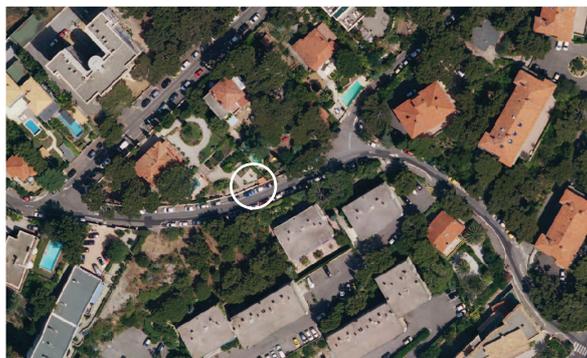
<p>Justification de la préservation Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édifices qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (croix en fonte, plaque en céramique peinte). Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	---



Code et n° de la planche	CAS-EG16 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Saint-Luc (clôture de la villa La Musardière)
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Av. Maurice Jermini (17, avenue du Picouveau) - Super Bestouan
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Dix oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée...). Celui de Saint-Luc a été remanié en 1930.</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Typologie : petit édifice religieux construit par dévotion ou par recherche de protection, situé au bord de la voie et intégré dans le mur de clôture d'une propriété privée / Structure : ouvrage composé d'un fût carré, d'une niche en arc plein cintre surmontée d'un toit à quatre pentes maçonné formant un pyramidion (la croix en fonte a disparu) et contenant une statue de Saint-Luc, peinte en bleu et protégée par un grillage / Matériaux : maçonnerie, brique (entablement et corniche), crépi.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édicules qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (céramique de 1930 de Sylvain Coste, propriétaire de la villa La Musardière). Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
---	--



© Catherine Saclier

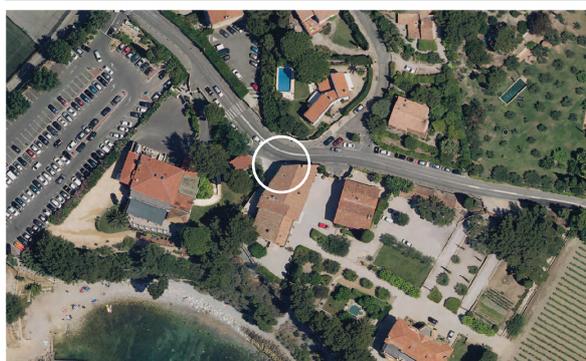
Code et n° de la planche	CAS-EG17 - n°C-69
Nom	Oratoire pilon de Notre-Dame
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	25, avenue Notre-Dame - Port-Miou
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Dix oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée, Saint-Luc...).</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Typologie : petit édifice religieux construit par dévotion ou par recherche de protection, situé au bord d'un chemin qui conduit à la chapelle Notre-Dame de Santé, composé d'un pilon (fût carré de faible hauteur) et d'une niche de section carrée couverte d'un toit à quatre pentes (composition en pyramidion) surmontée par une croix en fer forgé) qui contient une statuette et une icône / Matériaux : maçonnerie, crépi.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édicules qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EG18 - n°E-26
Nom	Oratoire de Sainte-Marie-Madeleine
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	2-4, avenue du Revestel
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique Dix oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée, Saint-Luc...).	Description des ouvrages Typologie : statuette de dévotion logée dans une niche murale / Structure : emplacement semi-circulaire avec une couverture en cul-de-four, pratiquée en renforcement dans le mur de la façade principale d'un corps de ferme de forme irrégulière, bâti en appareil en blocaille, présentant des chaînes d'angle et des cintres en pierre de taille (portail en arc plein cintre, baies en forme de meurtrière), des lignes de tuile à l'égout, et couvert d'un toit à deux versants (tuile ronde).
Justification de la préservation L'oratoire marque le paysage du carrefour et témoigne d'une religiosité du quotidien. Il a donné son nom à la propriété puis au domaine viticole "Le Clos Sainte-Magdeleine".	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.



Code et n° de la planche	CAS-EG19 - n°E-21
Nom	Croix de Mission
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Avenue du Docteur Emmanuel Agostini
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Beaucoup de croix de mission furent érigées par l'Église catholique après la période révolutionnaire et l'Empire, sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, pour raviver la pratique religieuse dans les paroisses. Elles étaient dressées suite au passage du missionnaire pour matérialiser le vœu et en conserver la mémoire.	Description de l'ouvrage Typologie : Christ en croix, sobre (croisillons) et dépourvue des symboles et motifs habituels (instruments de la Passion et de la Crucifixion, gloires) ; la plaque en pierre du socle des croix de mission porte l'inscription du nom du prédicateur et la date de la mission : ici on lit "RENOUVELÉE LE 1 ^{er} AVRIL 1872", ce qui signifie que la mission a été renouvelée / Structure : socle, hampe et croisillon, statue du Christ à l'agonie / Matériaux : fer forgé, pierre de Cassis, plâtre.
Justification de la préservation Dans la lignée des croix de chemin et de carrefour du Moyen Âge, les croix de mission témoignent du renouveau missionnaire dans les campagnes au XIX ^e siècle. L'édification d'un monument bien en vue paraissait l'action des prêtres particuliers chargés de restaurer la pratique religieuse lors d'une cérémonie en présence de tous les habitants.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage doit conserver sa composition et ses matériaux. Il a déjà été déplacé et repositionné. Dans le cadre d'un projet qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, il devra être démonté et rebâti si possible à proximité.



Code et n° de la planche	CAS-EH1 - n°E-21
Nom	"Villa Ariane"
Type	Patrimoine de l'hôtellerie
Adresse	2, avenue Jules Ferry et 22, avenue du Docteur Emmanuel Agostini
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La bibliothèque municipale et l'école de musique de Cassis sont installées dans un ancien hôtel construit dans la première partie du XX^e siècle par la famille Bonardi et qui portait le nom de "Beau Site". Cet établissement fut racheté en 1963 par la famille Cathinaud qui la décora de fresques "palladiennes". La Ville en fit l'acquisition en 1991.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice formant un quadrilatère irrégulier ① articulé à deux kiosques carrés identiques ②③ / Façades : ① 3 travées et balcon filant au premier, 4 travées au second - ②③ quadripartites, percées d'étroites baies cintrées formant une arcade / Matériaux ① appareil en moellon, enduit - ②③ béton, brique / Couverture ① toit à deux pentes, croupes, génoise à deux rangs, tuile ronde - ②③ toit-terrasse / Épannelage ① soubassement-R+2 - ②③ RdC.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'édifice est une ancienne maison de maître aux allures de bastide transformée en hôtel dans un style d'opérette. Le jardin possède encore, en son centre, un bassin et, dans le fond, un amphithéâtre. L'ensemble a été remanié (ajout de sculptures) mais il reste intéressant d'un point de vue architectural et paysager.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux, leurs modénatures et éléments de décor :</p> <p>① génoises, garde-corps en fer forgé, cadres des baies, mur de soubassement ; ②③ pilastres, claustras, lignes de tuiles, panneaux en tuile des parapets.</p>
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EI1 et CAS-EI2 - n°E-21
Nom	Cheminée ① et murs de soubassement ② de l'usine à fer du Bestouan
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Anse du Bestouan
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>En 1855, Louis Voulland, ingénieur des mines, et Félix Roger, commerçant marseillais, créèrent une société de hauts-fourneaux à proximité du port. Elle possédait son propre débarcadère pour les bateaux de haute mer. En raison de la crise économique de 1857, elle fit faillite au bout de cinq ans et l'usine fut démantelée entre 1862 et 1866.</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>① Cheminée d'un haut-fourneau (le seul construit sur les trois prévus à l'origine) de section carrée qui se rétrécit vers le sommet et repose sur un piédestal / Hauteur : 33 m / Matériaux : 3/4 de pierre de Cassis, 1/4 de brique ; ② Murs de soubassement de deux bâtiments rectangulaires organisés en L - la halle de coulée et la salle des machines -, percés de grands arcs en plein cintre / Matériaux : appareil de moellon, pierre de taille (clef d'arc et claveaux, chaînes d'angle harpées).</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Les charpentes furent démontées transformant ainsi le site en ruines artificielles. La cheminée est un exemple atypique "d'archéologie industrielle" du Second Empire. Elle témoigne aussi d'une tentative visionnaire et ambitieuse de "sidérurgie au bord de l'eau", imaginée bien avant l'opération de Fos-sur-Mer mais rapidement avortée.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Les ouvrages devront conserver leur composition et leurs matériaux. Dans le cadre d'un projet de réhabilitation, seuls sont autorisés des aménagements permettant la mise en valeur des ouvrages.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EI3 - n°E-21
Nom	Citernes de la carrière du Picouveau
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Avenue Aristide Gambi - Le Picouveau
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Les citernes étaient autrefois nombreuses dans les carrières de la commune. La température à l'intérieur de celles-ci était constante en toute saison : elles assuraient ainsi une ressource aux travailleurs qui œuvraient à l'extérieur dans un environnement particulièrement chaud.</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Typologie : cuve / Structure : ouvrages réalisés en pierres sèches destinés à recueillir et conserver l'eau de pluie sur place afin de survenir aux besoins des carriers. Les citernes sont recouvertes par un important remblai (appareil cyclopéen provenant de la taille des pierres). Ces derniers faisant office de percolateur naturel. L'eau de pluie était ensuite acheminée par plusieurs drains taillés dans la roche vers l'impluvium étanche que constitue le sol de la citerne. Le fond a été rendu étanche.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Les ouvrages témoignent du passé industriel de la commune et d'un savoir-faire et d'une prouesse technique (transport et stockage de plusieurs mètres cubes de matériaux provenant de la carrière, levage de pierres de taille et de poids considérables).</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs modénatures.</p>
--	---



Code et n° de la planche	CAS-EK1 - n°E-17
Nom	Aire de foulage du Clos Saint-Michel
Type	Patrimoine de l'agriculture / de la viticulture / du pastoralisme
Adresse	Plan des Bassins
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Autrefois, en Provence, l'égrenage après la moisson se faisait surtout grâce au dépiquage obtenu par piétinement animal (<i>cauco</i>) sur des "places" de terre battue recouvertes de paille ou sur des aires pavées de pierres plus coûteuses mais dégageant moins de poussière et demandant moins d'entretien.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : aire de foulage caladée circulaire exposée au soleil et parcourue en permanence de légers courants d'air pour faciliter l'égrenage (séparation du grain et de l'épi) / Structure : "place" pavée de dalles de pierre irrégulières et de pierres plus petites, compartimentée par des raidisseurs, des rayons de pierre qui assurent la cohérence et la stabilité de l'ensemble (ils calent et maintiennent les pierres serrées entre elles), bordée en partie par des pierres posées de chant.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Cette construction très bien conservée est un bon exemple des aires de dépiquage animal qui pouvaient être la propriété d'une seule famille ou partagées entre plusieurs propriétaires. Les aires étaient toujours installées en plein soleil car la chaleur et la sécheresse faisaient éclater les épis plus facilement.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Les deux arbres seront conservés.</p>
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EL1 et CAS-EL2 - n°E-21
Nom	Immeubles bourgeois
Type	Immeuble de logements
Adresse	4-7, rue Adolphe Thiers
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique Deux immeubles bourgeois similaires accolés édifiés dans la première moitié du XVIII ^e siècle.	Description des ouvrages Plan de masse : édifices rectangulaires, l'un plus étroit que l'autre / Façades ordonnancées, ① à 3 travées et porte décentrée, ② à 2 travées et porte latérale, percées de baies en arc plein cintre avec mascarons au RdC et au premier, de baies carrées au second (moins élevé) / Matériaux : appareil en moellon, enduits / Ornements : clefs, balustres engagées des allèges, corniches intermédiaires, grille de défense en fer forgé arquée / Couverture : toit à deux pentes, tuile ronde / Épannelage : R+2.

Justification de la préservation Les deux immeubles forment un ensemble très cohérent et les décors rococo des façades traitées de façon monumentale sont remarquables.	Prescriptions spécifiques Les façades devront conserver leur composition, leurs matériaux, leur modénature et leurs décors : cadres de baies moulurés, conques et rinceaux des écoinçons, voussures à refends des portes, pilastres un sur deux ornés de festons et surmontés de chapiteaux plats corinthiens stylisés et concaves, panneaux des portes sculptés et fer forgé des baies d'imposte (feuillages, entrelacs, résilles, chiffres) de style rococo. Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible.
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EL3 - n°E-21
Nom	Maison à l'arêtier sculpté
Type	Immeuble de logements
Adresse	Angle de la rue Adolphe Thiers (n°15) et de la rue Lamartine
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique Immeuble du XVIII ^e siècle présentant un faux appareil, au premier et au second étage, et un about de poutre sculpté au motif tronqué.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire formant l'angle d'un îlot / Façades à deux travées rue Thiers et percée de fenêtres de façon irrégulière rue Lamartine / Matériaux : appareil en moellon, enduit lisse sur la façade donnant sur la rue Thiers, enduit imitant la pierre de taille (faux appareil) sur la façade donnant sur la rue Lamartine / Couverture : toiture à deux pentes, tuile ronde ; débord de toit, about de poutre amputé (un félin ?) / Épannelage : R+2.

Justification de la préservation L'édifice ne se distingue pas des immeubles avoisinants par son architecture mais par un revêtement de façade rare dans la région et un about de poutre remarquable.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EL4 n°E-21
Nom	"Maison réclame" de Pierre Gémy dite "Maison des douanes"
Type	Immeuble de logements
Adresse	2, quai Calendal, place Mirabeau et rue du Jeune Anacharsis
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le menuisier d'origine irlandaise Pierre Gémy fonda à Marseille une grande entreprise de menuiserie décorative. Renommée, elle s'illustra dans divers édifices (palais du Pharo, église Saint-Vincent-de-Paul, Nouvelle Major, Maison Picon...). En 1904, il fit construire une gigantesque publicité in situ de ses produits et réalisations sur le quai Calendal.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice formant un rectangle irrégulier sur une parcelle isolée et présentant des petits pans coupés / Façades nues et lisses, présentant un décor à l'enduit bicolore (refends continus en tables en trompe l'œil) - façade principale ordonnancée, à cinq travées, une centrée et deux accouplées, avec, au premier, une galerie en fonte qui sert de balcon-terrasse / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : toit à deux pentes, croupes ; tuile ronde / Épannelage : R+2.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'édifice de style éclectique Belle Époque a été remanié (rez-de-chaussée, nouvelle fresque panoramique filant sous l'attique) mais il conserve son intérêt architectural. Avec sa galerie monumentale et ouvragée comme une dentelle qui constitue un avant-corps ajouré sur la quasi totalité de la façade, le bâtiment marque le paysage du port.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible. L'ouvrage ne devra pas être dénaturé et il devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor, en particulier, la galerie compartimentée par de fins piliers en fonte, avec ses garde-corps ajourés et ses grands lambrequins.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EM1 - n°E-26
Nom	Vestiges de l'enceinte du château de Cassis
Type	Patrimoine militaire
Adresse	Traverse du Vieux château
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La vocation militaire de l'éperon qui domine le port de Cassis a commencé au V^e siècle avec l'édification d'une tour d'observation. Au VIII^e siècle, une forteresse fut édifée pour résister aux incursions arabo-berbères. Aux XIV^e et XV^e siècles, les seigneurs des Baux bâtirent une nouvelle muraille pour renforcer les défenses contre la piraterie.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : vestiges d'une citadelle comprenant des bases de tour et des courtines, qui constituent le mur de clôture des jardins de la Villa Mauresque, demeure éclectique édifée en osmose avec l'une des tours dans le premier tiers du XX^e siècle, dans un style mauresque en vogue pendant les "Années Folles" / Matériaux : appareil en blocaille à joints vifs. N.B. L'enceinte du Bas Moyen Âge qui a remplacé la muraille carolingienne était dotée de quatre tours carrées de 8,5 m de haut.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>En 1524, les Impériaux, soldats de Charles Quint, pillèrent la ville et détruisirent la citadelle. Il n'en restait que des ruines quand l'architecte et amateur d'art américain Edouard-Antoine Montgomery y construisit une villa dans le premier tiers du XX^e siècle. Ces vestiges n'en constituent pas moins un témoignage de l'architecture militaire médiévale.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Les éléments subsistants de l'ouvrage médiéval devront conserver leur composition et leurs matériaux. Seuls sont autorisés des aménagements permettant leur mise en valeur.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EP1 - n°E-21
Nom	Hôtel Martin Sauveur
Type	Hôtel particulier / Maison de maître
Adresse	4, rue du Docteur Séverin Icard
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>L'Hôtel Martin Sauveur a été édifié au XVII^e siècle dans un nouveau quartier tracé entre la "Grand-rue" (avenue Victor Hugo) et la chapelle des Pénitents Noirs (actuelle église paroissiale), appelé "Mazarin" par analogie avec l'extension orthogonale d'Aix-en-Provence à la même époque. Il a abrité l'Hôtel de ville pendant deux siècles jusqu'en 1939.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade sur rue lisse et nue, à trois travées - la façade a été remaniée et simplifiée (suppression des fenêtres à croisées de meneaux), portes latérales sans cadre - le portail du XVIII^e siècle, postérieur à la construction de l'édifice, présente un encadrement en pierre de La Couronne / Matériaux : appareil en moellon, pierre froide, enduit / Couverture : toit à deux versants, passée de toit, tuile ronde / Épannelage : R+2+attique.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'édifice est important pour l'histoire de l'art et l'histoire de l'architecture. Il possède un "escalier de vanité" dont on trouve d'autres exemples en Provence maritime, notamment à La Ciotat, animé par des niches en cul de four décorées à la coquille et orné de statues d'inspiration italienne.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>La façade principale devra conserver sa composition, ses matériaux, ses modénatures (bandeaux filants, soubassement) et ses ornements (porte : moulure du chambranle, pilastres, architrave et entablement, vantaux en noyer de style classique ; blason de la ville en terre cuite). Le projet doit remplacer les persiennes à l'identique. Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible.</p>
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EP2 - n°E-21
Nom	Maison de maître "Le Prieuré"
Type	Hôtel particulier / Maison de maître
Adresse	18, rue de La Ciotat
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Maison de maître de dimensions modestes mais élégante édifée au XVII^e siècle.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice rectangulaire prolongé par un grand avant-corps ❶ flanqué de deux tours carrées ouvertes sur une petite terrasse ❷❸ et, au sud, par un avant-corps semi-circulaire ❹ / Façades nues et lisses (façade Est aveugle) / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : ❶ toit à deux pentes, tuile ronde, génoise à deux rangs dont un inversé, croupe ; ❷ toit-terrasse ; ❸ toits en pavillon (quatre pans), tuile plate vernissée ; ❹ toit à pans rayonnant / Épannelage : R+1.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Belle gentilhommière qui se singularise par la couverture de ses deux toits en pavillon rare dans le sud de la France.</p>	<p>Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : génoises, garde-corps en fer forgé, tuiles plates vernissées en forme d'écaille, multicolores à motifs losangés.</p>
--	---



Code et n° de la planche	CAS-EU1 - n°E-21
Nom	Fontaine et monument à Pierre Baragnon
Type	Architecture commémorative / Architecture funéraire
Adresse	Place Baragnon
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique La fontaine qui porte inscrite l'année MDCCCXIII (1913) rend hommage à Pierre Baragnon, littérateur et publiciste républicain, propriétaire du château de Fontcreuse au XIX ^e siècle et conseiller général du canton qui œuvra pour réaliser l'adduction d'eau vers Cassis depuis le canal de Marseille en 1892.	Description de l'ouvrage Structure : fontaine composée de deux bassins semi-circulaires adossés à une stèle architecturée contenue par deux colonnes cannelées et baguées semi-engagées surmontées d'une tête grotesque superposant, côté face , une vasque, un tableau gravé surmonté des armes de la ville, un fronton brisé, reposant sur deux petits pilastres accostés chacun par une volute rentrante, interrompu par une niche ovale ; côté pile , trois becs, auge, tableaux, fronton brisé / Matériaux : pierre de taille.
Justification de la préservation Cette fontaine commémorative été conçue par l'architecte Ernest Hébrard et réalisée par l'entreprise Jermini frères. Errante - elle a été déplacée plusieurs fois : place de la mairie, jardin public près de l'actuelle poste, retour sur le site initial, la place Baragnon -, elle reste chère au cœur des Cassidens.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'une réhabilitation ou d'un projet, il doit être conservé sur place. N.B. La niche ovale qui abritait le buste en bronze de Pierre Baragnon est actuellement vide.



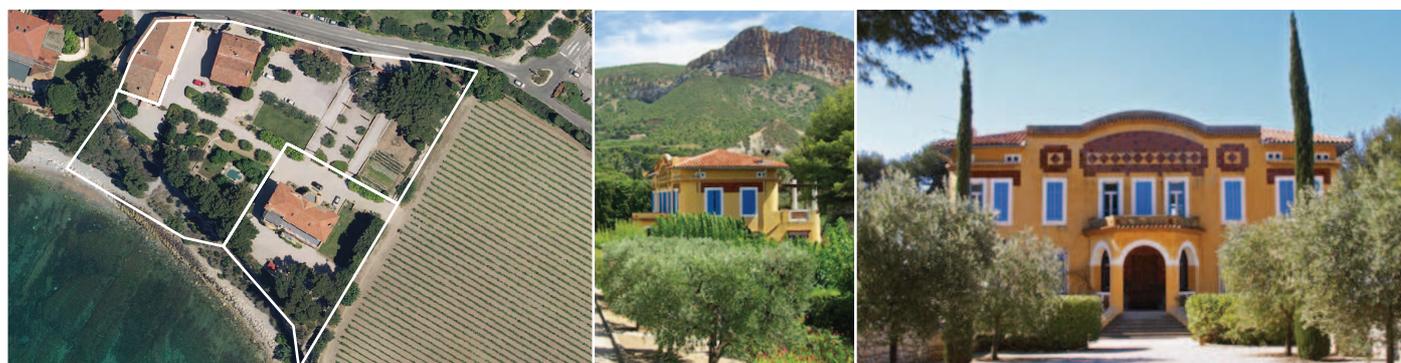
Code et n° de la planche	CAS-EV1 - n°E-21
Nom	Villa posée sur un mur de plate-forme
Type	Villa
Adresse	23, rue de La Ciotat
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Villa édifiée dans la seconde moitié du XIX ^e siècle à l'aplomb de la rue sur un remblai soutenu par un ouvrage de fondation volumineux dont la forme prend celle d'un mur de soutènement.	Description des ouvrages Plan de masse : édifice rectangulaire ❶ dont le soubassement est enerré dans un massif ❷ / Façade antérieure à 3 travées précédée par un escalier droit aménagé dans l'épaisseur de la plate-forme conduisant à une terrasse / Matériaux : ❶ appareil en moellon, enduit ❷ pierre de taille (chaînes, piédouches, piliers du portail), opus incertum à gros joint (parois), terre cuite (balustres) / Couverture : toit en pavillon, débord, tuile à emboîtement / Épannelage : R+1.
Justification de la préservation Le mur de soutènement scandé par des chaînes harpées et surmonté de balustres en terre cuite forme un socle à la villa qui peut évoquer un petit temple antique sur son podium.	Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3 Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs éléments de décor : ❶ corniche intermédiaire, cadres de baie vitruviens (double épaulement), imposte en fer forgé, persiennes, consoles en bois de la couverture, quatre souches de cheminée ; ❷ chaînes harpées qui compartimentent le mur de plate-forme, balustres, petits piliers d'angle des garde-corps supportant des vasques décoratives. La grille en fer forgé sera conservée.



Code et n° de la planche	CAS-EV2 - n°E-26
Nom	Clos de Sainte-Magdeleine
Type	Villa
Adresse	2-4, avenue du Revestel
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le domaine fut créé à la fin du XIX^e siècle sur la plus ancienne terre à vigne de Cassis - l'Arène - par Jules Savon, ancien maire du village et artisan du renouveau du vignoble après son anéantissement par le phylloxera. Il a été racheté en 1920 par la famille Zafiropulo, industriels grecs arrivés à Marseille au XIX^e siècle. La villa date des années 1930.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice rectangulaire précédé d'un avant-corps à trois faces (perron formant terrasse) et prolongé, à l'arrière, par une terrasse couverte à colonnes (pergola) / Façade antérieure ordonnancée à 9 travées - au centre de la composition 3 baies regroupées en triplet accostées par deux baies latérales ; aux extrémités, deux baies jumelées / Matériaux : béton, enduit / Couverture : toit à deux pentes, croupes ; tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+1+étage d'attique bas.</p>
--	---

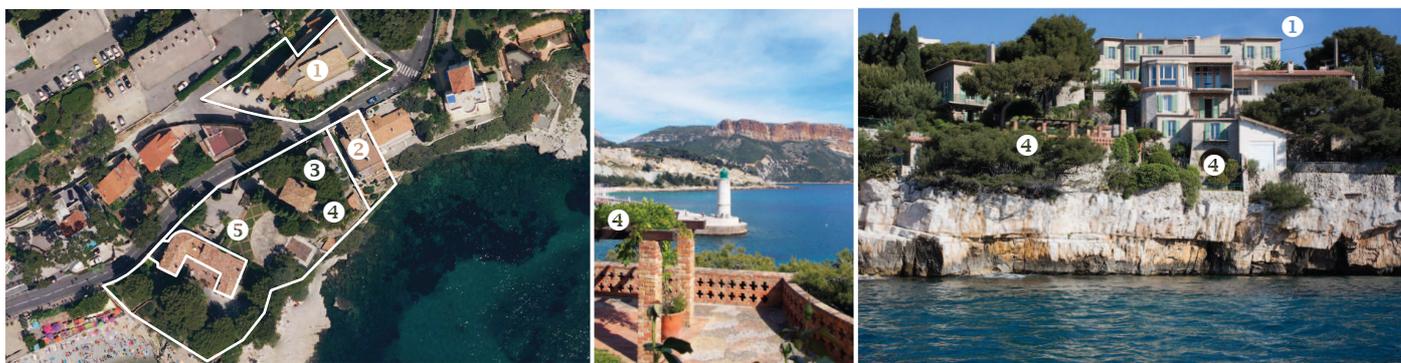
<p>Justification de la préservation</p> <p>Très colorée, la villa de style Art Déco constitue un élément architectural remarquable dans un paysage exceptionnel.</p>	<p>Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : linteaux monolithes joignant les baies jumelées, tableaux en céramique vernissée, corniche à modillons arquée surmontant l'acrotère formant fronton, ligne de tuiles (perron), cadres des baies et fenestrons, arcs en plein cintre du perron soulignés par un enduit, persiennes. Le portail de forme parabolique sera conservé.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EH3, CAS-EV4, CAS-EV5, CAS-EZ1 et CAS-EZ2 - n°E-21
Nom	Fondation Camargo / The Camargo Foundation
Type	Patrimoine de l'hôtellerie, Villa et Autre type d'édifice
Adresse	1, avenue Maurice Jermini et 13-15 avenue Amiral Ganteaume
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Jerome Hill (1905-1972) était un réalisateur, producteur, scénariste, directeur de la photographie, compositeur, acteur et monteur américain. Ébloui par le paysage et la lumière de Cassis, il s'y est fixé. Grâce à la fortune familiale, il a acheté l'hôtel Panorama et les propriétés adjacentes et fait aménager une sorte d'"enclave culturelle américaine".</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Typologie : lieu de résidence dédié à l'art et aux sciences humaines et sociales, piloté depuis les États-Unis / Plan de masse : complexe architectural et paysager comprenant l'ancien Hôtel Panorama remanié ❶ (son fronton-pignon démolit marquait le paysage dans les années 1930), deux villas ❷❸, un jardin étagé en restanques - la "Terrasse chinoise" entourée d'un parapet ajouré et couverte par une pergola ❹ -, et "Campus Viviana" ❺, un théâtre en plein air qui se prolonge en belvédère.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'artiste mécène et philanthrope a d'abord imaginé les lieux pour y inviter ses amis poètes, compositeurs, cinéastes et peintres - ils ont accueilli Jonas Mekas, Olivier Messiaen et Silvia Monfort. Il a ensuite créé <i>The Camargo Foundation</i> qui accueille chaque année des pensionnaires américains mais tend désormais à s'ouvrir à l'international.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux, leurs modénatures et leurs décors.</p>
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EX1 - n°E-21
Nom	"Moulin de Marc"
Type	Patrimoine de l'énergie éolienne et de la meunerie
Adresse	Lieu-dit Le Moulin des Baux, Avenue du Moulin de Marc
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Moulin édifié dans la première moitié du XVII ^e siècle : la date de 1641 est gravée sur le linteau en pierre de la porte.	Description de l'ouvrage Typologie : moulin à vent de type "moulin-tour" / Plan de masse : tour de section tronconique / Matériaux : maçonnerie en pierres calcaires non appareillées liées par un mortier de chaux avec des vestiges de l'enduit à la chaux traditionnel d'origine.
Justification de la préservation Malgré son délabrement, l'édifice conserve la mémoire des moulins à vent au cœur d'un quartier pavillonnaire.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de restauration, l'enduit à la chaux traditionnel sera restauré et sa couverture conique pourra être restituée.



Code et n° de la planche	CAS-EY1 - n°E-21
Nom	Fontaine des Quatre Nations
Type	Patrimoine hydraulique
Adresse	Place de La République
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique La première fontaine des Quatre Nations fut construite en 1690. Elle reproduisait celle de la place des Victoires à Paris décorée de trophées par le Maréchal de la Feuillade en 1685 pour célébrer les victoires de Louis XIV. Elle a disparu à une date inconnue. La fontaine actuelle, plus modeste, intègre divers éléments de fontaine du XVIII ^e siècle.	Description de l'ouvrage Typologie : fontaine à quatre tuyaux composée d'une grande vasque octogonale, d'un piédestal supportant une vasque en corbeille occupée, en son centre, par une urne striée de cannelures évoquant une gerbe de blé / Matériaux : pierre de taille / Ornements : quatre têtes de satyre présentant de grandes yeux en amande, des oreilles velues et des cornes ; face portant la date de 1785 ; face portant l'inscription : "LE PRINCE DE BAUVEAU GOUVERNEUR ET MR DELATOUR INTENDANT".
Justification de la préservation En 2007, lors des travaux d'aménagement du centre historique, la fontaine a été réhabilitée. Nettoyée des mousses et des concrétions qui l'avaient recouverte au fil du temps, elle a retrouvé son lustre d'autrefois.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.



Code et n° de la planche	CAS-EY2 - n°E-21
Nom	Fontaine du square Gilbert Savon
Type	Patrimoine hydraulique
Adresse	Square Gilbert Savon
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique La fontaine a été élevée vers 1925 sur l'ancien lieu-dit "Les Aires".	Description de l'ouvrage Typologie : fontaine à bassin / Matériaux : pierre de taille calcaire.

Justification de la préservation La fontaine est un élément du paysage urbain.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EZ4 - n°E-21
Nom	Façade d'une ancienne boulangerie-pâtisserie
Type	Autre type d'édifice
Adresse	7-9, rue Alexandre Gervais - Quartier du Saint-Esprit
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique Boutique de la fin du XIX ^e siècle. Revêtement de la première moitié du XX ^e siècle.	Description de l'élément Typologie : façade d'une ancienne boutique portant deux inscriptions peintes en lettres capitales : "BOULANGERIE MODERNE" et "BOULANGERIE PATISSERIE" / Matériaux : appareil de moellon, enduit à la chaux.

Justification de la préservation La façade témoigne de l'aspect d'une boulangerie du XIX ^e siècle et participe du paysage de la rue.	Prescriptions spécifiques La façade principale devra conserver sa composition et ses matériaux. Les panneaux de la porte tiercée, les volets pleins du rez-de-chaussée et les volets persiennés des baies de l'étage seront conservés. Dans le cadre d'une réhabilitation ou d'un projet, l'enduit et les inscriptions seront restaurés à l'identique.
---	--



